



COMMUNIQUE DE PRESSE :

Un renforcement des prescriptions au détriment des élèves

Le ministère publie aujourd'hui au BO quatre notes de service dont l'objectif caché est de renforcer le contrôle des pratiques enseignantes.

Si on en doutait encore, par ces notes de service, le ministre Pap Ndiaye démontre qu'il est dans la ligne de son prédécesseur: resserrement sur les fondamentaux et prescriptions auprès des professeurs des écoles. Après un quinquennat Blanquer focalisé sur le CP-CE1 c'est au tour de la maternelle et des classes de CM1-CM2 de subir les injonctions ministérielles. Après avoir qualifié le collège « *d'homme malade du système* », le ministère prescrit son ordonnance et définit la posologie pour améliorer les performances des élèves.

Au CM1-CM2, quotidiennement, les élèves devront pratiquer deux heures de lecture et d'écriture, faire une dictée, lire à voix haute, calculer mentalement...Les enseignantes et enseignants d'élémentaire devront chronométrer leurs élèves chaque jour. En maternelle, bien que le programme stipule cinq domaines d'apprentissage, la note de service n'en mentionne que deux : le langage et l'enseignement des mathématiques. L'objectif est de préparer les élèves aux évaluations standardisées qui, rappelons-le, sont fortement remises en cause par la profession et tout un pan de la recherche. Encore une fois, ce sont les élèves les plus éloignés de la culture scolaire que le ministère va mettre en difficulté.

Ces directives montrent à quel point le ministère est hors sol. Pour exemple, les enseignantes et les enseignants pratiquent déjà la dictée et ce n'est pas l'exercice miracle pour améliorer les compétences des élèves en orthographe. La recherche montre que c'est par la pratique de la production d'écrits, la compréhension en lecture que les élèves mobilisent leurs connaissances, font face à leurs difficultés et progressent.

En imposant à cette période de l'année des circulaires aux équipes pédagogiques, l'idée est de focaliser sur un marronnier bien connu « le niveau des élèves baisse » et de pointer la responsabilité sur les personnels. Or, c'est d'une autre politique éducative dont a besoin l'école pour réduire les inégalités. Il est nécessaire de reconstruire des réseaux d'aides complets avec des personnels spécialisés, de recruter des enseignantes et enseignants remplaçants, de donner les moyens pour avoir une inclusion de qualité, de restaurer les « plus de maîtres que de classes », de former et rémunérer davantage les PE...C'est à ces conditions que l'école réussira sa mission de faire réussir tous les élèves. A l'opposé de cette ambition, le ministère supprime 1177 postes à la rentrée prochaine dans le premier degré, une première depuis 2012.

Alors que le ministre a annoncé un « choc d'attractivité », les PE ont aujourd'hui perdu l'espoir d'être considérés comme de véritables professionnels et d'être revalorisés à leur juste valeur. Le fossé continue donc de se creuser entre le ministre et le terrain.

Le SNUipp-FSU s'oppose à cette politique éducative néfaste pour le système éducatif et engage les enseignantes et les enseignants à exercer leur liberté pédagogique dans le cadre des programmes en vigueur depuis 2015.

Paris, le 12 janvier 2023